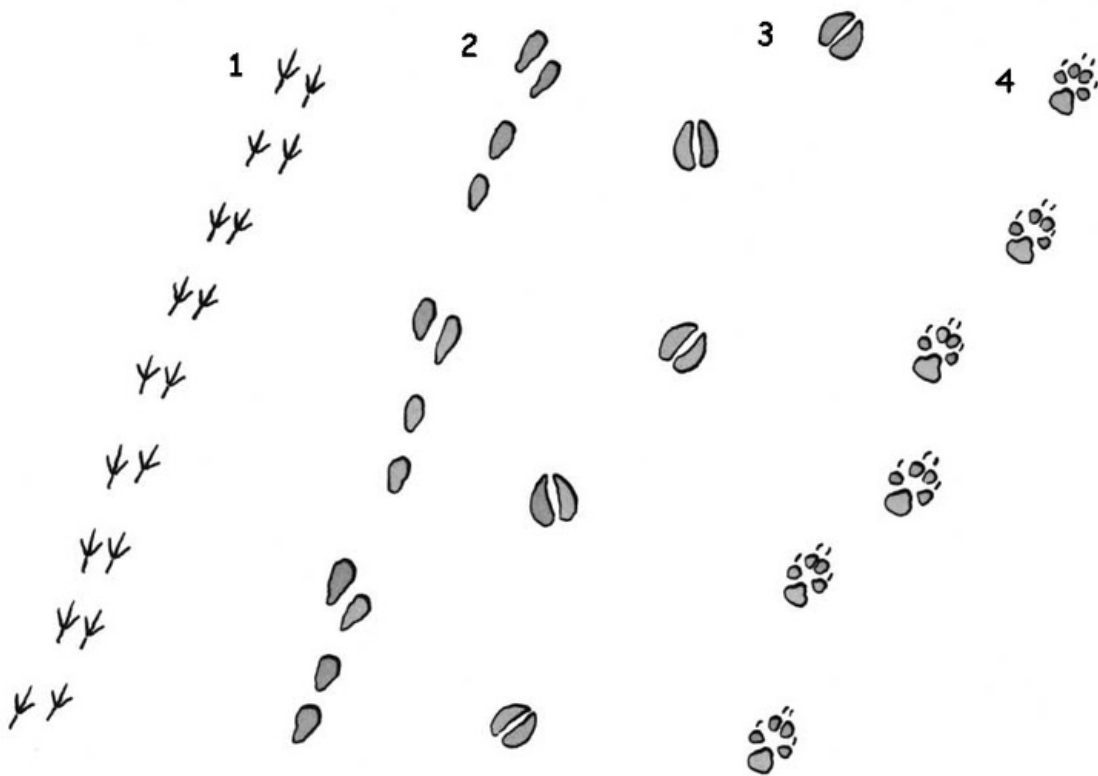


Les empreintes des animaux de la forêt



Pour déterminer à quel animal appartiennent des **empreintes**, on regarde si l'empreinte contient ou non des **griffes** ou des **sabots**, on compte le nombre de griffes ou de **doigts** et on observe la disposition des éléments les uns par rapports aux autres.

Ici, on a sans doute affaire à un oiseau (n°1), un lapin (n°2), un chevreuil (n°3) et un renard (n°4).